

État de situation des feux de forêt dans la MRC d'Antoine-Labelle

Mont-Laurier, 7 juin 2023 – Alors que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), en collaboration avec la Sûreté du Québec (SQ) intensifient les points de contrôle et ajoutent des barrages pour surveiller davantage les accès aux forêts sur les terres du domaine de l'État, la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) continue d'observer l'état des feux de forêt sur son territoire ou sur les territoires avoisinants et poursuit ses actions visant à assurer la sécurité de l'ensemble de la population.

Alors que trois feux de forêt se sont déclarés les 3 et 4 juin derniers sur le territoire, deux d'entre eux sont maintenant contenus, soit au lac Wagwabika (superficie de 0,6 hectare) et dans le secteur de la réserve Rouge-Matawin (superficie de 19,3 hectares). Le troisième feu, situé dans le secteur de la pourvoirie du Domaine Lounan est toujours hors de contrôle et sa superficie s'élève maintenant à 216 hectares.

En plus de ces feux sur le territoire de la MRCAL, celle-ci surveille également les feux hors de contrôle situés dans les MRC limitrophes, dont ceux situés sur le territoire de La Tuque. Ceux-ci sont à quelques kilomètres de la limite nord des territoires non organisés (TNO) de la MRCAL et de superficies importantes (9 749 et 1 688 hectares). L'ensemble de ces données, mises à jour en date du 7 juin dernier, ont été diffusées par la SOPFEU.

Territoire d'interdiction

Rappelons que la majorité des secteurs forestiers de la MRCAL sont interdits d'accès, à des fins de sécurité et d'intérêt public. Le MRNF et la SQ ont également annoncé, le 6 juin dernier, que des points de contrôle d'accès à ces secteurs seront intensifiés et que les barrages seront plus nombreux. D'ailleurs, la SQ pourrait émettre des contraventions à quiconque ne respecterait pas les mesures en vigueur.

Ainsi, la MRCAL demande à l'ensemble de la population de respecter ces directives, d'éviter tous déplacements dans ces secteurs et d'évacuer la zone d'interdiction. La collaboration de tous permettra d'assurer la prévention, la sécurité et la réalisation des interventions des services d'urgence.

Pour plus de détails concernant les emplacements de ces feux et les limites d'interdiction d'accès au territoire forestier, consultez la carte interactive SUMI au www.mrcal.ca/nos-services/services-en-ligne.

Actions prises par la MRCAL

À ce jour, les équipes de la MRCAL se sont affairées à identifier les détenteurs de droits, baux de villégiature et camps de trappe, situés en territoire à risque, à contacter ces propriétaires, afin de confirmer qu'ils connaissent les directives et les risques, en plus de s'assurer de leur évacuation. La MRCAL poursuit sa surveillance de l'état des feux et l'identification des baux et propriétaires à proximité, dans le but de pouvoir intervenir rapidement, le cas échéant. La MRCAL s'engage également à se tenir informée de l'évolution de la situation et à relayer les informations, afin d'appliquer rapidement les recommandations du gouvernement du Québec en matière d'accès au territoire et de sécurité publique. L'organisation a déployé son Plan de mesures d'urgence et est prête à intervenir au besoin.

Signalements

Si vous êtes actuellement isolé sur le territoire forestier d'interdiction ou si vous connaissez une personne susceptible de se trouver dans ce secteur, vous devez communiquer avec le service d'aménagement de la MRCAL au 819 623-3485, poste 206 ou 603, afin d'identifier toute personne qui pourrait requérir une évacuation.

Nous rappelons qu'il est interdit de se rendre en forêt dans la majorité du territoire de la MRCAL. Avec les prévisions météorologiques annoncées dans les prochains jours, la situation pourrait se maintenir, voire se dégrader. Pour suivre l'évolution de la situation entourant les feux de forêt dans la MRCAL, mais également à l'ensemble du Québec, consultez les sites Web de la SOPFEU (www.sopfeu.qc.ca) et du gouvernement du Québec (www.quebec.ca). Des états de situation seront également relayés sur notre site web au www.mrcal.ca/actualites et sur notre page Facebook MRC d'Antoine-Labelle. De plus, toutes questions d'ordre général peuvent être adressées à Services Québec au 1 877 644-4545, de 8 h à 20 h, 7 jours sur 7.

La sécurité de l'ensemble de la population est une priorité pour la MRCAL. Merci de votre collaboration et de votre prudence.

– 30 –

Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca
819 623-3485, poste 123